RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction
Territoriale Sud-Ouest

Service
Développement

Unité Connaissance des Territoires
et Relations aux Usagers

Compte-rendu Commission Locale des Usagers 15/10/2024

Liste des participants

Représentants des intérêts de l'activité transport de marchandises :

- M. François Soulet de Brugières – Association des utilisateurs de transport de fret (en visio)

Représentants des intérêts de l'activité « tourisme et loisirs » :

- M. Mathias Gilles – Entreprises Fluviales de France
- M. Michel Baduel – Association Nationale des Plaisanciers en Eaux Intérieures
- M. Frédéric Rosset – Association Nationale des Plaisanciers en Eaux Intérieures

Experts / Observateurs associés :

- M. Jacques Ribo – Union des Péniches du Canal du Midi
- M. Laurent Cyrot – Directeur de projet Canal du Midi / Entente du canal du Midi, préfecture de la région Occitanie
- M. Philippe Clary – Directeur de l'aménagement du canal du Midi, région Occitanie
- M. Jean-Yves Delmas – Association Toulousaine des Usagers de la Voie d'Eau
- M. Nicolas Périé – Agir pour le Fluvial
- M. Jean-Alain Sarrado – Les Amis des Rivières et Canaux d'Aquitaine et d'Occitanie

Direction Territoriale Sud-Ouest de VNF :

- Mme Elodie Dufeu – Directrice Territoriale Sud-Ouest (par intérim)
- M. Jean Niquet – Chef du Service Infrastructure Eau Environnement Exploitation
- Mme Elvyre Lassalle – Cheffe du Service Développement
- Mme Nolvenn Daniel – Adjointe à la Cheffe du Service Développement
- Mme Nathalie Balland – Service Développement / Cheffe de l'Unité Connaissance des Territoires et Relations aux Usagers
- Mme Suzy Toutain – Service Développement / Chargée de Mission Relations aux Usagers

Absents excusés

- M. Gaël Durbe – Fédération de pêche 31
- Mme Muriel Milhau – Union des Villes Portuaires d'Occitanie
- Mme Ketty Bellagamba – Entreprises Fluviales de France
- Mme Khadija Meddahi – Entreprises Fluviales de France
- Mme Florence Menguy – Fédération des Industries Nautiques

Ordre du jour

1. Bilan de la saison touristique 2024 – Navig'Infos
2. Interventions réalisées par VNF sur le linéaire en 2023-24
3. Période de chômage et travaux prévus 2024/2025
4. Opérations de dragage réalisées en 2024 / Perspectives 2025
5. Point sur le projet de modernisation
6. Projets portuaires
7. Uséo : stations de dépotage sur le canal des deux Mers
8. Evènements divers 2024/2025
9. Points complémentaires / Questions diverses

Cette CLU s'est déroulée en présentiel à Toulouse et en visioconférence le 15/10/2024. Le support de présentation est joint en annexe du présent compte-rendu ainsi que la délibération du CA de VNF séance du 13/10/2021 portant sur la « Délibération relative à la modification de l'offre de service sur le canal des deux Mers ».

Mme Elodie Dufeu introduit la réunion et rappelle à tous l'ordre du jour. Un rapide tour de table est effectué en séance. Mme Nolvenn Daniel nouvelle adjointe à la Cheffe du Service Développement se présente aux membres de la Commission locale des Usagers. Il est également annoncé l'arrivée du nouveau Directeur Territorial Sud-Ouest, M. Domitien Détrie à compter du 25 novembre 2024.

1. Bilan de la saison touristique 2024 – Navig'Infos

La fréquentation des bateaux aux écluses sur le canal des Deux Mers a baissé de 2,4 % en 2024 sur la période de janvier à septembre.
Il demeure une réelle différence de fréquentation entre le canal latéral à la Garonne et le canal du Midi, où les unités de location sont majoritairement présentes sur la partie orientale.
Il est rappelé que la fermeture du pont de Tersac de mars à fin juillet a largement contribué à la baisse de la fréquentation sur le canal latéral. Aucun effet particulier des JO n'a été constaté sur le réseau de VNF SO, si ce n'est que cet événement, avant même qu'il ait lieu, a suscité des craintes à l'étranger concernant le risque d'attentat ou de problème de sécurité en France. Les médias étrangers ont véhiculé un message négatif, influençant ainsi les décisions des vacanciers quant à leur destination. Pour l'année 2025, compte tenu du succès et de la visibilité de cet événement, on peut espérer un retour des touristes allemands et américains sur le territoire.
Le niveau de fréquentation est à nuancer du fait d'un contexte inflationniste important et géopolitique instable.

Bateaux de location

Les chiffres constatés aux écluses font apparaître une très légère hausse du trafic des unités de location de 0.38% de janvier à septembre 2024. Il est à noter probablement l'effet positif du Contrat de Destination canal du Midi sur la cible des pays scandinaves, du Royaume-Uni et, de façon plus marquée, le retour des touristes espagnols.

Péniches-hôtel

La filière péniches-hôtel est celle qui subit la plus forte baisse pour l'année 2024, avec une diminution de 15,4 %. Cette tendance est confirmée en séance par un professionnel, qui explique que la situation est due à la non-reprise de certaines péniches après des départs à la retraite. La filière a du mal à renouveler sa clientèle vieillissante, et les regroupements et rachats d'agences réduisent également la visibilité de l'activité.

Bateaux promenade

Il est constaté un équilibre des chiffres pour la filière bateau promenade avec une infime baisse de l'ordre de 0.67% pour l'année 2024.

Plaisance privée

Le trafic aux écluses des bateaux de plaisance privée est en recul de 10,3 % comparé à l'année 2023. Un représentant de l'ANPEI relate la forte chaleur sur le canal du Midi depuis que les arbres ont été abattus à cause du chancre coloré. Le comportement des clients de bateaux de location est également source de problèmes en navigation (vitesse excessive, accidents…).

2. Interventions réalisées par VNF sur le linéaire en 2023-24

Les travaux présentés en séance ne représentent pas l'exhaustivité de tous les travaux sur la période 2023/2024 mais un échantillon choisi pour information aux usagers.

Canal latéral à la Garonne :
Sur les départements du 33, 47 et 82, des travaux d'élagage, d'abattage sécuritaire et de défrichage ont été effectués.
Dans l'attente des opérations de dragage, un budget spécial a été dédié au faucardage d'algues sur les biefs 48 à 53. Ces travaux sont nécessaires pour la sécurisation de l'ouvrage. Les équipes du Service Territorial Garonne ont également procédé à des réfections de pontons sur les écluses 8bis et 10bis du canal de Montech.
Il est rappelé en séance que des travaux ont été réalisés par Val de Garonne Agglomération en juillet 2024 pour la destruction du pont de Tersac. À la suite d'une tempête le 23 février, un arbre s'était effondré sur la structure, empêchant toute navigation sous l'ouvrage pendant plusieurs mois.
Le Service Territorial Toulouse Haute-Garonne a procédé également à la réfection de plusieurs pontons sur les biefs de l'Hers, Fenouillet, Emballens et St Jory.

Canal du Midi :
La restauration de l'écluse de Laval a consisté à l'amélioration de l'aspect des pierres vieillissantes, l'étanchéité et le rejointoiement de pierres pour éviter les fuites. Cette opération qui nécessite un budget conséquent de 418k€ concourt à la conservation du caractère patrimonial du bien classé UNESCO.
Le service Territorial Midi a procédé sur plusieurs mois à la restauration du parapet et mur aval du barrage de Saint-Ferréol. Ces travaux participent à la sécurisation des ouvrages hydrauliques du canal du Midi.
Le pont de Roubia a été élargi et restauré en partenariat avec le département de l'Aude pour la partie chaussée et ses accessoires.
Le Service Territorial Midi s'est récemment doté d'un drone roulant (engin de type tondeuse) facilitant l'effacement des plantes invasives et broussailles qui poussent désormais plus facilement à la suite de l'abattage des platanes atteints du chancre coloré.
Conscient du développement de lentilles d'eau à l'aval du canal de la Robine et dans l'attente des opérations de dragage sur le secteur, VNF travaille à identifier des zones de dépôt pour les sédiments en coordination avec les irrigants.

VNF alloue des budgets conséquents à l'entretien du réseau qui ne permettent pas nécessairement de répondre à l'ensemble des besoins. L'établissement assure donc une priorisation les travaux afin de maintenir l'opérationnalité du réseau.

- Les usagers saluent l'entreprise qui a remplacé les dispositifs d'amarrage sur le secteur de Gardouch. Une observation est réalisée sur le retrait des déchets verts laissés sur place.

- Remerciement d'un usager pour la saison qui s'est déroulée sans problème majeur d'exploitation sur la partie orientale du canal du Midi. En revanche, à la suite des travaux de restauration des berges à Capestang il a été constaté en navigation des difficultés pour manœuvrer dans l'aire de virement. Il y a un doute sur la longueur qui n'est pas identique à celle d'avant travaux.

VNF explique que la courbe existante de la berge a été suivie au mieux compte tenu de l'exiguïté du lieu. Une vigilance particulière sur ce point précis sera apportée ultérieurement.

- Sur le canal latéral à la Garonne, les travaux pour la modernisation ont entrainé pendant la haute saison une vingtaine d'arrêts de navigation de courte durée. Il est demandé d'anticiper au maximum les avis à batellerie pour permettre l'organisation des activités professionnelles. VNF a toutefois systématiquement maintenu des plages de passage pour les bateaux, en milieu et fin de journée.

3. Période de chômage et travaux prévus 2024/2025

Il est rappelé en séance l'organisation et les dates pour la haute saison/basse saison et le chômage du canal latéral et canal du Midi.

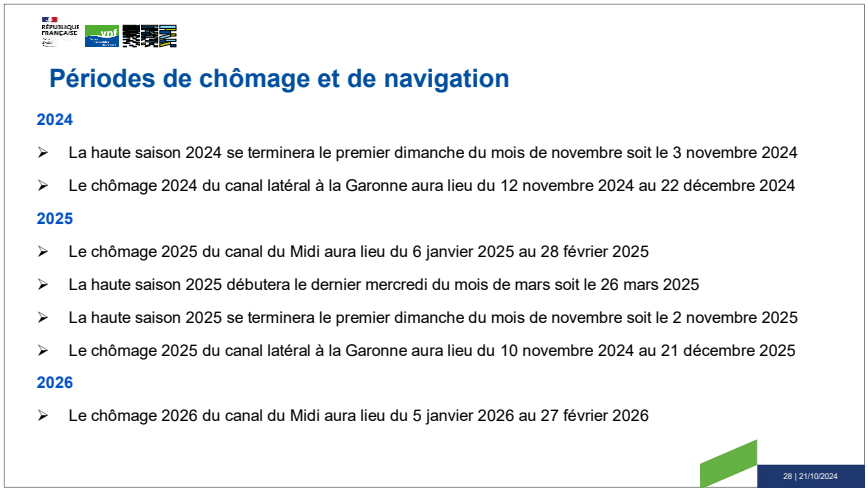

Canal latéral à la Garonne (fin d'année 2024) :
Parmi les travaux présentés, à l'écluse 10 de Lavache, il y aura l'installation d'un premier prototype de tirette de sas. Pour des contraintes patrimoniales, ce dispositif ne sera pas présent sur le canal du Midi.
Pour permettre le bon fonctionnement des chantiers AFNT (Aménagements Ferroviaires Nord-Toulousain SNCF), notamment le transport par voie d'eau de palplanches, il n'est pas prévu de chantier en Haute-Garonne sur les biefs 1 à 10. À noter le maintien d'un certain nombre de travaux tels que l'enlèvement d'embâcles immergés (biefs 28, 29 et 30), la reprise d'étanchéité des portes de l'écluse 19 et la réfection des perrés du bief 34 d'Agen.
Sur le canal de Brienne, à l'écluse Saint-Pierre, plusieurs travaux sont prévus tels que la révision des vérins, des vantelles et le remplacement des centrales ainsi que d'autres travaux autour de l'écluse dans le cadre du projet Grand Parc Canal porté par Toulouse Métropole.

- Il est indiqué en séance par un usager le nombre de 110 jours d'arrêt de la navigation si on cumule les deux chômages. Une alerte est formulée sur la relance de l'activité fret avec ces contraintes d'exploitation. VNF rappelle que les travaux d'entretien permettent d'améliorer le niveau de service des canaux. Un représentant des usagers confirme que le taux de fonctionnement du réseau de la DTSO est très élevé.

Canal du Midi (début 2025) :
Sont donnés en séance les montants pour les travaux pour la reprise du pont de Madron sur le bief de Bayard à hauteur de 300k€, le remplacement de trois jeux de portes (écluses 36 et 51) pour 1M€. La réfection de l'écluse de Négra, 600k€.
Il est rappelé en séance la Commission Locale des Usagers exceptionnelle qui a eu lieu le 25/07 concernant les travaux AFNT qui dureront jusqu'au mois de février 2025.

- Il est indiqué en séance un endommagement de berge au niveau du boulevard de la Marquette à Toulouse.

VNF a bien identifié ce problème et est en lien avec Toulouse Métropole. Pour le moment, aucun calendrier n'est fixé pour des travaux.

4. Opérations de dragage réalisées en 2024 / Perspectives 2025

Canal latéral à la Garonne :
Poursuite du dragage des biefs 45, 46 et 47 en régie. Le bief 46 sera maintenu en eau pendant le chômage pour rendre possible la relance du fret.

- Dans le cadre de la relance du fret sur le canal des Deux Mers, une expérimentation a eu lieu début octobre entre Damazan et Bordeaux. Il est demandé en séance les avancements du projet pour la construction d'un quai dédié à Damazan. VNF répond que ce sujet a été présenté lors du séminaire Rivertraining du 18/09/24 à Bordeaux organisé par VNF. Le projet n'a pas connu d'évolution majeure depuis.

Canal du Midi :
Le dragage sera opéré par une entreprise en aval de l'écluse de Gailhousty et sur le bief de Raonel et Gua du canal de la Robine.

5. Point sur le projet de modernisation

Les travaux de modernisation se poursuivent sur le volet de la gestion hydraulique pour la supervision à distance via les postes de commandes centralisées (PCC). Ces travaux commencés en avril 2024 se termineront courant 2025 sur le canal latéral à la Garonne.

- Un usager s'inquiète avec la création des PCC de voir augmenter le temps d'intervention du patrouilleur en cas de panne.

Il est rappelé en séance que sur le canal latéral à la Garonne les effectifs de personnels sont bas comparés à ce qu'ils devraient être, c'est pourquoi un poste a été créé au Centre Territorial Confluence Garonne. Par ailleurs, le réarmement à distance permettrait de résoudre 80% des pannes via une intervention depuis les PCC. Enfin, les implantations des points d'appui sont prévues pour avoir un rayon d'intervention des patrouilleurs de 30 minutes environ. Pour ce qui concerne les équipes de maintenance spécialisée, qui interviennent sur les réparations importantes sur les ouvrages, leur implantation est déterminée pour avoir un rayon d'intervention d'une heure environ.

Les travaux de pose de fibre optique sont en cours sur le secteur de la Montagne Noire et prévus sur le canal de la Robine en 2025.
Une distribution de la télécommande aux professionnels devrait être effectuée en 2025 pour les 3 écluses de Toulouse.

- Le représentant d'Agir Pour le Fluvial constate des dysfonctionnements liés à l'utilisation de la télécommande : les écluses n'apparaissent pas à l'écran, l'écluse ne se prépare pas, problème de paramétrage, il y a des lenteurs du système, etc. VNF expertisera ces sujets.

Pour faciliter la transition sur l'utilisation des télécommandes à l'écluse Saint-Pierre notamment pour les bateaux à passagers, la présence d'un agent sera assurée pour une année.
En cas de dysfonctionnements constatés sur la télécommande il faudra se rapprocher du service territorial concerné.

6. Projets portuaires

Agen :
Un nouveau gestionnaire portuaire est en cours de sélection. L'étude d'aménagement urbain vise à la piétonisation des abords et favoriser la déambulation autour du port d'Agen puis dans un second temps au réaménagement du plan d'eau.

Montauban (hors gestion de l'écluse de descente en Tarn), Montech, Moissac et Valence d'Agen :
Un seul opérateur est recherché pour la gestion des 4 sites afin d'offrir un service homogène entre les sites et une réflexion d'itinéraire commune. Les collectivités sont partenaires de la démarche.

- Un usager regrette que la gestion soit confiée sur des durées comprises entre 1 à 3 ans qui ne permettent pas aux professionnels d'avoir une visibilité sur le long terme.

Ports du Somail et de la Robine :
Il est demandé en séance aux usagers ce qu'ils pensent de la reprise de l'activité des ports du Somail et Robine par SODEPORT :

- Les usagers font part d'un service qui au début de l'activité était très satisfaisant mais qui se dégrade un peu aujourd'hui. Le linéaire confié est trop important et donne la sensation d'être contraint de s'arrêter chez SODEPORT alors que pourtant le stationnement s'effectue en pleine nature.

Port neuf de Béziers :
Les travaux sont en cours et effectués par la collectivité.

Port de plaisance d'Agde :
L'étude de maîtrise d'œuvre en cours est suivie par la collectivité.

Le Plan d'Occupation du Plan d'Eau (POPE en partenariat avec Toulouse Métropole) :
Ce grand projet a fait l'objet d'une concertation spécifique de la part de Toulouse Métropole et porte sur le réaménagement des stationnements dans Toulouse en lien avec le plan local d'urbanisme. L'appel à projet a été clôturé le 16/10.

7. Uséo : stations de dépotage sur le canal des deux Mers

L'installation des bornes se poursuit sur le linéaire et jusqu'en 2025. Le maillage sera opérationnel pour la saison prochaine, ce qui entrainera une utilisation plus importante du dispositif.
Un flyer expliquant la démarche et le dispositif a été créé en français et en anglais, il a été distribué dans les ports et les bases de location.
Le service s'utilise via le site Uséo (vnf.fr) ou la page de service https://www.vnf.fr/vnf/services/avec-useo-preservez-la-qualite-de-leau/

- Les usagers expriment un manque d'information et d'aide aux plaisanciers sur l'installation de cuves.

- Il est évoqué en séance la double taxe que devraient payer les plaisanciers sur le retraitement de l'eau quand ils utilisent une prise d'eau potable et le service de dépotage. VNF indique que cette question doit faire l'objet d'une tarification spécifique du port pour les péniches.

Les usagers sont informés en séance de l'Appel à Manifestation d'Intérêts « corridor vert » qui vise à accompagner les opérateurs et territoires dans l'évolution de leur offre portuaire pour organiser un corridor vert le long des linéaires et soutenir ainsi un tourisme durable.

8. Evènements divers 2024/2025

Sloww ! est un évènement majeur porté par VNF qui se déroulera sur le réseau de VNF SO. Il est rappelé aux usagers l'importance de cet évènement à destination uniquement des professionnels pour le Sud-Ouest et plus particulièrement sur le canal latéral à la Garonne, puisque le salon aura lieu à Agen les 21 et 22 janvier 2025.
Pour plus de renseignements les usagers sont invités à visiter le site dédié Sloww! ou à contacter Laëtitia Svanda, Proximum: leatitia.svanda@proximum365.com pour participer ou prendre un stand.

9. Points complémentaires/ Questions diverses.

Une demande est faite en séance sur la possibilité de naviguer en dehors des horaires classiques de navigation. Il est rappelé le dispositif « service spécial éclusage » qui est un service facturé par VNF comme précisé par le bulletin officiel des actes de VNF joint à ce compte-rendu. La demande est à formuler auprès du Service Territorial compétent :
Service Territorial Garonne
stgaronne.dt-sud-ouest@vnf.fr

Service Territorial Toulouse Haute Garonne
sttoulousehg.dt-sud-ouest@vnf.fr

Service Territorial Midi
Stmidi.dt-sud-ouest@vnf.fr

Une demande d'un loueur a été envoyée avant la CLU et porte sur l'autorisation de naviguer en basse saison y compris le weekend.
VNF rappelle que le passage à la demande en basse saison, hors période de chômage, pour les plaisanciers sera limité aux jours ouvrés et au 2ème weekend de novembre par décision du CA du 13 octobre 2021 jointe à ce compte-rendu.

Il est acté en séance, pour les prochaines CLU d'évoquer à 11h30 les « Points complémentaires / Questions diverses » adressés à l'avance, et ce afin de laisser davantage de temps à ces échanges.

Il est rappelé aux usagers que le sujet des escales a été évoqué et clôturé par le Siège de VNF lors de la CNU du 26/03/24. L'ANPEI souhaite proposer des solutions pour pallier la problématique des bateaux « ventouses ». L'ANPEI est invitée à faire parvenir ses propositions par mail.

Sur la problématique de l'attractivité du canal latéral à la Garonne, il est rappelé que cette mission est spécifique aux structures touristiques des territoires (CRT, ADT et OT) et que VNF y contribue fortement. Les opérateurs doivent également valoriser leurs activités au plus près des territoires et au-delà. De la même manière, l'événement Sloww ! en janvier prochain est une action spécifique pour valoriser ce territoire.

Fin de la CLU.